

Tableaux méthodiques

et

index

Tableau méthodique des mots-matières

Organes de contrôle

Chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers de la ville d'Agen	Contrôle nominatif
Commission médicale	Inspection
Commission de surveillance	Instruction ministérielle
Comité de patronage	Mesure de clémence
Conseil d'inspection générale des prisons	Patronage des libérés
Conseil général de Lot-et-Garonne	Règlement

Établissements pénitentiaires

Chambre de sûreté	Maison d'éducation surveillée
Dépôt de mendicité de Las	Maison de police municipale
Maison centrale	Prisons départementales
Maison d'arrêt	Quartier correctionnel
Maison d'arrêt et de correction	Quartier d'isolement
Maison d'arrêt, de justice et de correction	

Administration des prisons

Adjudication	Enseignement
Atelier	Entreprise générale des services économiques
Aumônerie	Feuille de travail
Caserne	Garde militaire
Chauffage	Hospitalisation
Chômage	Main-d'oeuvre (tarif de)
Comptabilité	Régie
Contentieux	Règlement
Culte	Remboursement fait à l'entrepreneur
Droits constatés au profit du Trésor	Transfèrement
Éclairage	
Écoulement des eaux usées	

Bâtiments et entretien, mobilier

Adjudication	Cimetière
Atelier	Cuisine
Aumônerie	Éclairage
Bibliothèque	Écoulement des eaux usées
Boulangerie	Infirmierie
Cantine	Mobilier
Caserne	Réfectoire
Chapelle	Travaux
Chauffage	

Aspects sanitaires

Commission médicale	Médecin
Écoulement des eaux usées	Médicament
Épidémie	Rapport sanitaire
Hospitalisation	Soin médical
Infirmierie	

Encadrement

Atelier	Personnel
Aumônier	Secours
Médaille pénitentiaire	Section syndicale
Pasteur	

Détenus

Accident	Engagement militaire
Agression	Évasion
Arrestation	Expulsion
Chômage	Libération
Condamné	Mariage
Contrôle nominatif	Mutinerie
Demande de résidence dans le département	Parloir
Détenu	Passager civil, militaire
Discipline	Pécule

Placement des pupilles
Réclamation
Recours en grâce
Régime de faveur
Réhabilitation
Relégation
Secours

Soldat déserteur
Suicide
Transfèrement
Travail (conditions de)
Travail (feuille de)
Visite

Tableau méthodique des noms de lieux extérieurs au département de Lot-et-Garonne

Département de Haute-Garonne

Toulouse

Département du Morbihan

Belle-Isle-en-Mer

Département de la Haute-Vienne

Limoges

Département du Tarn-et-Garonne

Montauban

Index

L'index regroupe en une liste alphabétique unique les noms de lieux, de personnes et de matières ; les noms de personnes sont en capitales, les noms de lieux en italique et les noms de matière en caractères romains.

A

ABEL, pupille : 1 Y 95.
Accident : 1 Y 93, 114.
Adjudications
- de fournitures : 1 Y 27, 64, 67, 85, 90.
- de travaux d'aménagements : 1 Y 15, 21-23, 63.
Agen
- Chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers de la ville d' : 1 Y 27, 31.
- Dépôt de mendicité de Las : 1 Y 80.
- Maison d'arrêt, de justice et de correction d' : 1 Y 12, 64, 68-69, 2 Y 44-173.
- Quartier correctionnel d' : 1 Y 116, 120.
Agression : 1 Y 41, 114.
Arrestation, voir Évasion.
Atelier : 1 Y 5, 30, 35, 89.
Aumônerie : 1 Y 40.
Aumônier : 1 Y 40, 1 Y 69.

B

Bâtiment : 1 Y 15-19, 21-23, 25, 35, 63, 87, 116.
BARGUES, médecin : 1 Y 95.
Belle-Isle-en-Mer : 1 Y 104.
Bibliothèque : 1 Y 23, 40.
Boulangerie : 1 Y 22.

C

Cantine : 1 Y 2, 65.
Caserne : 1 Y 23, 25.
Chambre de sûreté : 1 Y 79.
Chapelle : 1 Y 21.
Chauffage : 1 Y 65.
Chômage : 1 Y 34.
Cimetière : 1 Y 20.
Club athlétique villeneuvois : 1 Y 87.
Colonie correctionnelle d'Eysses, voir Maison d'éducation surveillée d'Eysses.
Comité de patronage : 1 Y 82-83, 92.
Commission médicale : 1 Y 60.
Commission de surveillance : 1 Y 35, 40, 61, 83.
Comptabilité : 1 Y 16-19, 21-26, 32, 34, 37, 41, 62, 80, 82, 84-88, 116, 123.
Condamné
- en matière de simple police : 2 Y 75-79, 197, 246, 277-278.
- libéré soumis à la surveillance légale : 1 Y 6, 8-9, 54, 119.
Conseil d'inspection générale des prisons : 1 Y 31.
Conseil général de Lot-et-Garonne : 1 Y 57, 80, 82.
Contentieux : 1 Y 20, . 27, 30, 64.
Contrôle nominatif : 2 Y 157-166, 214-215, 247, 297-301.
Cuisine : 1 Y 22.
Culte : 1 Y 40.

D

Demande de résidence dans le département : 1 Y 9, 110.

Détenu

- condamné : 2 Y 125-155, 202-213, 213-241, 281-295.

- décédé : 1 Y 12, 56, 95, 115.

- étranger : 1 Y 72.

- hors du département : 1 Y 11, 121-123.

- placé en maison de justice : 2 Y 116-124, 199-201.

- pour dettes : 2 Y 108-115, 198, 229-230, 279-280.

- prévenu : 2 Y 44-74, 174-193, 217-228, 251-273.

- provisoire : 2 Y 103-107, 245.

- reléguable : 1 Y 55, 60.

Discipline : 1 Y 77, 99, 103, 113, 2 Y 172, 303.

Droits constatés au profit du Trésor : 1 Y 12, 85.

E

Éclairage : 1 Y 65.

Écoulement des eaux usées : 1 Y 36.

Engagement militaire : 1 Y 108.

Enseignement : 1 Y 91-92.

Entreprise générale des services économiques : 1 Y 2, 14, 27-28, 30-34, 64-67, 89-90, 117.

Épidémie : 1 Y 35, 93.

Évasion : 1 Y 41, 76, 86, 112.

Expulsion : 1 Y 72.

Eysses

- Avenue d' : 1 Y 20.

- Maison centrale d' : 1 Y 2, 7, 12-56, 2 Y 1-43.

- Maison d'éducation surveillée d' : 1 Y 81-115, 2 Y 305-473.

- Quartier d'isolement d' : 1 Y 21.

- Section syndicale d' : 1 Y 102.

G

Garde militaire : 1 Y 25, 41.

GUY, médecin : 1 Y 95.

H

Haute-Vienne, préfecture, 1 Y 56

Hospitalisation : 1 Y 38, 88, 107.

I

Infirmerie, 1 Y 35

Inspection : 1 Y 58.

Instruction ministérielle : 1 Y 1, 4, 10-11, 13-14, 29, 57, 61, 80-81, 93, 108.

J

Libération : 1 Y 43-54, 78, 109-111, 119, 122, 2 Y 156.

Limoges

- Maison centrale de : 1 Y 56.

M

Maison d'arrêt

- de *La Réole* : 1 Y 12, 68.

Maison d'arrêt et de correction

- de *Marmande*: 1 Y 64, 69, 2 Y 174-216.

- de *Nérac* 1 Y 64, 69, 2 Y 217-250.

- de *Villeneuve-sur-Lot* : 1 Y 7, 63-64, 2 Y 251-304.

Maison d'arrêt, de justice et de correction

- d'*Agen*: 1 Y 12, 64, 68-69, 2 Y 44-173.

Maison centrale

-d'*Eysses* : 1 Y 2, 7, 12-56, 2 Y 1-43.

Maison d'éducation surveillée

- d'*Eysses* : 1 Y 81-115, 2 Y 305-473.

Maison de police municipale

- de *Villeneuve-sur-Lot* : 2 Y 304.

Main-d'oeuvre (tarif de) : 1 Y 27, 31, 66, 89.

Marmande

- Maison d'arrêt et de correction de : 1 Y 64, 69, 2 Y 174-216.

Mariage : 1 Y 75.

Médaille pénitentiaire : 1 Y 100.

Médecin : 1 Y 35, 94-95.

Médicament : 1 Y 35.

MÉLET (Jean), entrepreneur : 1 Y 64, 117.

Mesure de clémence : 1 Y 43-53.

Militaire : voir Caserne.

Mobilier : 1 Y 16-19, 24, 64, 84.

Montauban : 1 Y 78.

Mutinerie : 1 Y 41, 114.

N

Nérac

- Maison d'arrêt et de correction de : 1 Y 64, 69, 2 Y 217-250.

P

Parloir : 2 Y 173.

Pasteur : 1 Y 40.

Passager civil, militaire : 2 Y 80-102, 194-196, 242-244, 274-276.

Patronage des libérés : 1 Y 9.

Pécule : 1 Y 33, 85.

Personnel pénitentiaire, 1 Y 3-5, 37, 69-70, 80, 96-104.

Population carcérale : 1 Y 4, 6-12, 38-39, 71-78, 118.

Prisons départementales : 1 Y 2-5, 57-78.

Punition : voir Discipline.

Pupille

- Placement des : 1 Y 105.

- Voir aussi ABEL.

Q

Quartier correctionnel

- *d'Agen* : 1 Y 116, 120.

- *de Villeneuve-sur-Lot* : 1 Y 116-119, 2 Y 296.

Quartier d'isolement

-*d'Eysses* : 1 Y 21.

R

Rapport sanitaire : 1 Y 12, 35, 68, 93.

Réclamation : 1 Y 27, 74.

Recours en grâce : 1 Y 10.

Réfectoire : 1 Y 22.

Régie : 1 Y 27, 29.

Régime de faveur : 1 Y 35, 74.

Règlement : 1 Y 1, 14, 57, 80-81, 96.

Réhabilitation : 1 Y 10.

Relégation : 1 Y 11.

Remboursement fait à l'entrepreneur : 1 Y 28.

Réole (La)

- Maison d'arrêt : 1 Y 12, 68.

S

Saint-Sernin-d'Eysses, paroisse : 1 Y 20.

Secours : 1 Y 101, 111.

Soldat déserteur : 1 Y 42.

Soin médical : 1 Y 94.

Suicide : 1 Y 41, 77, 93, 114.

Surveillance de haute police, voir

Condamné libéré soumis à la surveillance légale

T

Toulouse, hôpital de La Grave : 1 Y 38.

Travail

- Conditions de : 1 Y 35.

- Feuille de : 1 Y 32.

Travaux au, à la

- Dépôt de mendicité de Las : 1 Y 80.

- Maison d'arrêt, de justice et correction d'Agen : 1 Y 68.

- Maison d'arrêt et correction de

Villeneuve-sur-Lot : 1 Y 63.

- Maison centrale d'Eysses : 1 Y 15-19, 21-23.

- Maison d'éducation surveillée d'Eysses : 1 Y 87.

- Quartiers correctionnels d'Agen et Villeneuve-sur-Lot : 1 Y 116.

Transfèrement : 1 Y 28, 38, 41, 62, 73, 86, 118.

V

Villeneuve-d'Agen, voir *Villeneuve-sur-Lot Villeneuve-sur-Lot*

- Maison d'arrêt et de correction : 1 Y 7, 63-64, 2 Y 251-304.

- Maison de police municipale : 2 Y 304.

- Municipalité : 1 Y 20, 36.

- Quartier correctionnel : 1 Y 116-119, 2 Y 296.

Visite : 1 Y 106.

Table des matières

INTRODUCTION

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Répertoire numérique

Sommaire

1 Y - Fonds de la préfecture

A - Dossiers généraux

- Administration générale des prisons
- Personnel pénitentiaire
- Population carcérale

B - Maison centrale d'Eysses

- Administration pénitentiaire

- Gestion de l'établissement

- Aménagement du bâtiment, entretien, acquisition d'objets mobiliers
 - Casernement

- Comptabilité

- Entreprises de fournitures, travaux industriels
 - Conditions sanitaires

- Personnel pénitentiaire

- Population carcérale

- États de la population
 - Pratiques culturelles
 - Évasions mutineries
 - Libérations

- Relégation

- Décès

C - Prisons du département, chambres de sûreté

PRISONS DÉPARTEMENTALES

Administration pénitentiaire
Réglementation, administration
Commissions

Gestion des établissements
Comptabilité

Entreprises de fournitures, travaux industriels
État sanitaire

Personnel pénitentiaire
Rémunérations
Dossiers individuels

Population carcérale
États numériques, listes des condamnés
Mouvements de population, étrangers
Vie quotidienne dans les prisons
Libérations

CHAMBRES DE SÛRETÉ DU DÉPARTEMENT

DÉPÔT DE MENDICITÉ DE LAS À AGEN

D - Établissements pour jeunes détenus

ÉTABLISSEMENT D'ÉDUCATION SURVEILLE D'EYSSES

Administration pénitentiaire
Réglementation
Comité de patronage, commissions de surveillance

Gestion des établissements
Comptabilité

Entreprises de fournitures, travaux industriels
Enseignement

Situation sanitaire

Personnel pénitentiaire
Concours de recrutement
Personnel

Jeunes détenus

Travail, placements
Visites, hospitalisations
Engagements militaires
Libérations

Conduite des jeunes détenus
Décès

QUARTIER CORRECTIONNEL DE VILLENEUVE-SUR-LOT

Aménagement du bâtiment, entretien
Entreprises de fournitures, travaux industriels
Jeunes détenus

QUARTIER CORRECTIONNEL D'AGEN

JEUNES DÉTENUS HORS DU DÉPARTEMENT

2 Y - Fonds des établissements pénitentiaires

A - Maison centrale d'Eysses

B - Prisons départementales

MAISON D'ARRÊT, DE JUSTICE ET DE CORRECTION D'AGEN

MAISON D'ARRÊT ET DE CORRECTION DE MARMANDE

MAISON D'ARRÊT ET DE CORRECTION DE NERAC

MAISON D'ARRÊT ET DE CORRECTION DE VILLENEUVE-SUR-LOT

C - Établissement d'éducation correctionnelle d'Eysses)

Registres d'écrou

Dossiers individuels des pupilles d'Eysses

Annexes

Annexe 1 - Plans et illustrations

Annexe 2 - Liste des écrous de la maison d'éducation surveillée d'Eysses du 13 février 1931 au 28 octobre 1935

Annexe 3 - Classement des dossiers de pupilles par dates de libération (2 Y 327-472)

Annexe 4 - Délais de communicabilité non expirés

Annexe 5 - Bibliothèque pénitentiaire

Tableaux méthodiques et index

Tableau méthodique des mots-matières

Tableau méthodique des noms de lieux extérieurs au département de Lot-et-Garonne

Index

Table des matières